

AMC EXPERT FUND – AMC Indiac

Rétrospective

Le marché indien a débuté l'année en fanfare, bondissant de près de 20% entre le 1er janvier et la mi-février avant de marquer un peu le pas. Les liquidités abondantes et l'attrait relatif de ce marché en raison de sa sous-performance de 2011 ont été les principaux moteurs de la hausse. Ce démarrage sur les chapeaux de roues nous a beaucoup coûté en termes relatifs.

Si nous n'avions pas adopté un positionnement particulièrement défensif, il nous manquait cependant un certain nombre de titres de moins bonne qualité qui se sont envolés, pour certains d'entre eux, de 40 à 50% sur les deux premières semaines de 2012. De plus, les règles en vigueur sur le marché indien rendent difficile de changer le positionnement du fonds rapidement. Ainsi, la sous-performance sur le trimestre a eu lieu en janvier, puis la situation s'est stabilisée par la suite.

Perspective

Une grosse incertitude pèse sur le marché indien, liée à la taxation sur les gains en capitaux. Pour l'instant, la majorité des investisseurs étrangers, qui ont une influence importante sur la bourse, investissent via l'île Maurice, évitant ainsi cette taxe. Cette situation est de nouveau remise en cause, mais, cette fois-ci, de façon plus pressante. Si la proposition du gouvernement est avalisée par le Parlement, le fait d'avoir un certificat de contribuable de l'île Maurice, ce qui est notre cas, ne suffira plus pour échapper à cet impôt. Celui-ci a d'ailleurs vu son taux augmenter, passant de 10 à 15% pour les gains à court terme (moins de 12 mois). Le risque n'est pas négligeable, mais les autorités indiennes sont conscientes du risque important que représenterait une fuite des investisseurs étrangers.

Du côté positif, la banque centrale va se montrer plus accommodante, ce qui pourrait soutenir quelque peu le marché.

BCV Asset Management, Lausanne

31.03.2012